

Réunion préparatoire, de l'organisateur, avec les délégué officiel et juges-arbitres.

Préparation de la compétition par l'organisateur :

En préambule s'assurer (téléphone ou courriel dans les jours précédents) de l'active participation du délégué officiel et des officiels A en nombre suffisant (juge (s)-arbitre (s), starter (s), juges de nages, superviseur) ; qu'ils soient désignés par le comité régional pour les compétitions officielles, ou à rechercher par le club organisateur pour les Meetings « privés » ...

L'organisateur doit préparer un exposé bref clair et précis, de préférence écrit pour ne rien oublier et pour s'assurer de l'uniformité d'une session à l'autre. Exemple : Port du bonnet de bain obligatoire dans certaines piscines ...

Avant la réunion des Officiels, l'organisateur doit réserver un local calme et privé afin de donner, aux délégués officiels et juges-arbitres, ses consignes particulières, spécifiques à la piscine, la compétition Etc.

L'organisateur doit aussi prévoir, l'édition des programmes papier et fiches de nages, avec l'estimation de temps. Le plan de la piscine (l'affichage du plan, configuration compétition, et échauffement ... est O.B.L.I.G.A.T.O.I.R.E. !) : Chambre d'appel, local anti-dopage (quid des « chaperons » ? », infirmerie, bassin d'échauffement, consignes de sécurité pour l'échauffement, mise en place d'une équipe constituée pour le poste de secours ?, Etc. ... :

- Durant l'échauffement, la sécurité est du ressort de l'organisateur ? D'un (de) responsable (s) désigné (s) du Jury ?
- Quid de l'utilisation du petit bassin ? Du bassin d'échauffement ? Qui en assure la sécurité ?

Quid d'une réunion technique avec les délégués des clubs ? Lieu ? Horaire ? Spécificité technique à faire passer : Plan de la piscine, chambre d'appel, zones d'affichages des programmes et des résultats ... Qui s'en occupe ? : Organisateur, juges-arbitres et/ou délégué officiel ?

Note : Cette réunion a pour but de donner aux délégué officiel et juges-arbitres les informations spécifiques à la rencontre, au site d'accueil ; informations non redondantes avec celles habituelles et technique réglementaire relatives aux règlements des courses, Cf. ci-après :

Informations à rappeler aux officiels :

Repasser brièvement les principales informations données lors de la réunion avec l'organisateur.

Consignes pour les éventuelles disqualifications : Constantes pour toutes Etc. ... Exemple : Pour le Pouss'Nat la consigne officielle Franc-Comtoise est de disqualifier, non plus de former ...

Qui assure la sécurité des échauffements ?

Qui s'occupe d'envoyer les surveillants/sécurité (éventuel personnel du poste de secours ?) sur le bord de la piscine ? A quel moment ?

Quid de l'utilisation du petit bassin ?

Comment se dérouleront les échauffements ? : Couloirs attribués pour les sprints, plongeurs interdits (sauf sprints dans les lignes et aux horaires prévus !) Etc.

Y aura-t-il un défilé des officiels ?

Y aura-t-il un système de chronométrage électronique ? Complet ? Etc.

En fin de réunion, y aura-t-il un compte-rendu de la session ?

Y aura-t-il des cérémonies protocolaires ? Comment se dérouleront-elles ? Sont-elles prévues et notées dans le programme minuté ? Par respect pour les nageurs il est souhaitable que les officiels se « figent » debout durant les cérémonies, face au podium ... Pour le moins une tenue digne est indispensable.

Rappel des consignes plus habituelles (dans le désordre) :

On ne donne pas les temps aux nageurs, surtout lorsqu'ils sont dans l'eau.

Le titulaire de ligne doit s'assurer de l'identité du nageur.

En cas d'absence d'un nageur, pourtant figurant sur le programme, les chronométreurs ne doivent pas interrompre ou retarder le processus de départ ; en effet les nageurs doivent être à la chambre d'appel 10 minutes avant l'heure de leur course (Le programme est affiché, nul ne peut prétendre l'ignorer). Une absence c'est le problème du juge-arbitre qui la voit parfaitement, puisque bien-sûr tous les chronométreurs sont derrière les nageurs !, il le sait déjà, ou non (forfait tardif ?) ... C'est peut-être un problème, certes, mais surtout pas celui des chronométreurs ! Exemple : A la chambre d'appel le nageur a tout loisir d'ajuster lunettes et bonnets, de défaire les nœuds récalcitrants de ses vêtements. A l'heure prévue de sa course, avoir par exemple oublié ses lunettes aux vestiaires, n'est pas un motif pour retarder l'ensemble ! C'est alors un forfait non déclaré !

Les titulaires de lignes sont juges de virages (et de la 1^{ière} coulée) ; ceci E.X.C.L.U.S.I.V.E.M.E.N.T. de leur couloir d'affectation !

Pour les 800 et 1500 m Nage Libre, le titulaire de ligne demande au (à la) nageur (se) de quel côté il faut lui montrer les plaques compte-distances, et de le signifier au juge de virages situé de l'autre côté. Par sécurité le (s) juge(s)-arbitre (s) comptent les longueurs de toutes les lignes.

Les plaques compte-distances se montrent à hauteur du quai, I.N.T.E.R.D.I.C.T.I.O.N. de les mettre sous l'eau.

Qui actionne le signal sonore (cloches, sifflets ...) lors de l'avant dernier passage des 800 et 1500 m ?

Y aura-t-il au moins un chronométreur volant ? Ou sera-t-il ?

Les prises de relais, les départs anticipés sont du ressort du juge arbitre et du starter qui se sont consultés auparavant. Non pas des chronométreurs, placés derrière le nageur, soit dans la plus mauvaise position pour juger !

En cas de faux départ (poussins, interclubs ou technique), pour le 2^e départ, le juge arbitre reprend le processus à son début.

Pour les poussins, l'interclubs, et l'éventuel faux départ technique : Qui vérifie, et fait tomber la corde des faux-départs ?

Qui possède les fiches de disqualifications ?

Au 1^{er} coup de sifflet du juge arbitre, les officiels se lèvent et restent derrière le nageur. Le titulaire de ligne, par ailleurs juge de virages doit aussi contrôler la coulée de départ.

Pendant que le nageur effectue ses longueurs de bassins, les officiels doivent avoir une tenue sans reproche. Exemple ne pas s'asseoir (s'étaler) sur les plots de départs. En fait il est souhaitable qu'ils se retirent à hauteur des chaises (assis ou non) ; et si la rencontre était télévisée en direct ?

Après l'arrivée, après chaque virage (et la coulée !), une fois les temps notés, les officiels se retirent sur les chaises (au minimum debout mais à hauteur des chaises). **S'il n'en reste qu'un vers les plots, c'est celui qui lève la main (le titulaire de ligne) pour signifier un problème au juge-arbitre. Redite repetita.**

Au 1^{er} coup de sifflet du juge-arbitre, remettre les chronomètres à zéro : La course suivante est entérinée.

Participation ou non d'un « relais » : Le juge de virages en chef ?

En cas de chronométrage électronique, d'appuyer sur les « tops à mains » (les poires) à chaque passage, et de ne relever les temps que pour les cases non grisées.

Est-ce que les nageurs resteront dans l'eau jusqu'après le départ suivant ? Les officiels du couloir doivent chaque fois que nécessaire interdire de sortir de l'eau par les plaques de touches, d'utiliser les échelles !

Redite repetita : En cas de différence entre le temps officiel des chronométreurs, et le temps affiché sur le panneau : Il n'y a pas de souci, c'est le problème du superviseur en liaison avec le juge arbitre ; éventuellement en cas de « mauvaise » touche du nageur, c'est le temps « top à main » (la poire) qui sera pris en compte.

Spécificité de la chambre d'appel : Vérification, ou non, réglementaire des costumes de bain ? ... Consignes particulières ? ...

On informe le juge-arbitre, et de pourvoir à son remplacement, en cas d'absence pour satisfaire quelque besoin naturel.

Eventuelles questions diverses des membres du jury pour un éclaircissement sur un point le nécessitant du règlement.